



Ville de Grenay
COMPTE-RENDU DE REUNION



Opération :	PLU de Grenay	CR n°	14
Objet de la réunion :	Retour du commissaire enquêteur sur l'enquête publique et présentation de ses interrogations personnelles		
Date & lieu :	15/11/2017	Mairie de Grenay	
Rédacteur :	Laura PREVOST	Nbr de page :	2
Diffusé le :	21/11/2017		

Organisme	Animateurs de la réunion	Mail	Téléphone	Fax	Présent	Excusés	Absents
Ville de Grenay/Maire	Christian CHAMPIRE	maire@grenay.fr	06 45 68 69 10	03 21 72 66 89	X		
Ville de Grenay/Service urbanisme	Sandie LECLERCQ	urba.st@grenay.fr	03.21.29.95.45	03 21 72 66 89	X		
TA de Lille	Pierre GUILLEMANT	guillemant.pierre@wanadoo.fr			X		
Verdi Conseil	Laura PREVOST	lprevost@verdi-ingenierie.fr	03 21 78 55 22		X		
Verdi Conseil	José DINNAT	jdinnat@verdi-ingenierie.fr			X		

Ordre du jour :

- Retour du commissaire enquêteur sur le projet de PLU

Verdi Conseil Nord de France

SIEGE SOCIAL : 80 rue de Marcq - CS 90049 - 59441 Wasquehal Cedex - Tél. 03 20 81 78 00 - Fax 03 28 09 92 01 - conseilnorddefrance@verdi-ingenierie.fr
SAS au capital de 37 000 € - SIRET 421 547 449 00023 RCS LILLE METROPOLE - APE 7112B - TVA Intracommunautaire FR 09 421 547 449

Agence : Rue Blériot, Eleu dit Leauwette - CS 20061 - 62302 Lens Cedex - Tél. 03 21 78 55 22 - Fax 09 72 13 45 62

www.verdi-conseil.fr



Sujets abordés

M. Guillemant, chargé de l'enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme de Grenay rappelle qu'elle s'est déroulée du 9 octobre au 9 novembre sans heurt.

Deux personnes se sont présentées et une seule a souhaité consigner une question : Mme Beaucamp, propriétaire des terrains agricoles au Nord de Grenay reprend la remarques de la Chambre d'agriculture et demande les raisons pour lesquelles ces dernières sont classées en N et non pas en A.

Monsieur le commissaire enquêteur porte également à notre attention plusieurs interrogations personnelles concernant le changement de périmètre de protection des monuments historiques, l'absence de justifications quant à la compatibilité du PLU avec le SAGE, la pertinence de l'objectif démographique et de construction en logements au regard des résultats du dernier recensement INSEE , la présence indiquée d'une servitude liée à une ligne haute tension alors que l'avis RTE sur le PLU semble mentionner l'inverse (pas d'ouvrage sur le territoire). Enfin, M. Guillemant appuie l'interrogation de Mme Beaucamp : quelles sont les raisons du zonage N sur les terres agricoles de Grenay ?

Il est rappelé d'apporter une réponse aux remarques du SMTAG. Celle-ci a été réalisée à la suite de la présente réunion, elle vient compléter les réponses apportées aux autres avis des personnes publiques associées.

Le détail de ces interrogations et les réponses apportées par la municipalité à chacune d'elle sont édictées dans le procès verbal de synthèse des observations recueillies au cours de l'enquête publique qui sera mis en annexe dès que M. Guillemant en aura fini la rédaction.

PROCHAINE ETAPE :

- Modification du dossier de PLU
- Approbation au conseil municipal du 15 décembre.